

29. Des différences à décrire, un parler à revaloriser

LOUIS MERCIER

Au milieu du XIX^e siècle, la description du français canadien était à peine amorcée et elle était assujettie à une approche strictement puriste, illustrée par le *Manuel des difficultés [...]* de Maguire (1841). Grâce aux efforts individuels et collectifs qui seront déployés pendant la seconde moitié du XIX^e siècle et surtout la première moitié du XX^e, la connaissance du français canadien va connaître un développement considérable, du moins en ce qui a trait à sa spécificité lexicale. Ces efforts aboutiront notamment à la publication en 1930 du *Glossaire du parler français au Canada* et, en 1957, du *Dictionnaire général de la langue française au Canada*, de Louis-Alexandre Bélisle.

Devant les excès du mouvement puriste et la progression du préjugé du *French Canadian patois*, certains lettrés sentiront le besoin de travailler à la revalorisation du français canadien. Les recherches historiques menées par Dunn, Clapin et la Société du parler français au Canada mettront à jour le caractère conservateur de cette variété de français, s'inscrivant en faux contre le discours de la dégénérescence.

Réaction au purisme et premiers efforts de valorisation

Tout au long de la période qui nous intéresse, on assiste à la publication d'une foule de répertoires de plus en plus volumineux (*dictionnaires, glossaires, lexiques, etc.*) qui sont en général l'œuvre de puristes. Leur objectif avoué est la lutte contre les anglicismes et les «locutions vicieuses», mais, dans un même élan, ils ne se gênent pas pour stigmatiser l'ensemble des particularismes repérés, de façon à provoquer l'alignement inconditionnel de l'usage canadien sur le français de France (tel que décrit dans les ouvrages de référence hexagonaux), perçu comme «le» français. Si leurs travaux ont relativement bien servi le mouvement de correction langagière, leurs condamnations peu nuancées ont largement contribué à répandre dans la population une vision négative du parler canadien et à accroître l'insécurité du groupe francophone nord-américain face à une norme résolument européenne. Les excès et les limites du mouvement puriste ont donc amené un certain nombre de lettrés, parmi lesquels Dunn et Clapin, à rechercher, au-delà des différences avec le français de France, l'origine des particularismes canadiens; ils étaient conscients du fait que l'influence de l'anglais ou le laisser-aller ne suffisaient pas à tout expliquer.

Oscar Dunn est le premier lexicographe à apporter des éléments nouveaux de réponse. Il écrit, dans la préface de son *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada* (1880) : «Nous employons un bon nombre de mots qui, rejetés par l'Académie, nous sont venus toutefois de France [...]. Toutes ces expressions prouvent notre origine; elles sont autant de certificats de nationalité¹²».

Certes, son ouvrage contient des condamnations, mais bon nombre d'emplois identifiés comme des archaïsmes, des emplois d'origine dialectale et des innovations canadiennes, sont décrits en termes neutres, parfois même louangeurs (voir exemple 1 ci-dessous). Dans certains cas (exemples 2 et 3), l'auteur va jusqu'à recommander à ses lecteurs l'usage de l'emploi canadien, voire jusqu'à souhaiter l'inscription de cet emploi dans les dictionnaires français. Il reconnaît à ses compatriotes le droit de créer les mots français dont ils ont besoin pour nommer les réalités proprement canadiennes (comme celles qui ont trait à l'hiver, à l'industrie du sirop d'érable, etc.). Il contribue ainsi à lutter contre le préjugé du *French Canadian patois*¹³ et à proposer la vision émancipatrice d'une norme qui n'est plus uniquement européenne.

- (1) **POUDRERIE.** Neige soulevée *en poudre* par le vent : poussière de neige. Le mot est pur franco-canadien, et c'est le chef-d'œuvre de *notre* langue.
- (2) **BEIGNES.** Le dictionnaire ne donne que *Beignet* ; mais nous aurions tort de renoncer aux *Beignes* ou *Croquignoles*, de notre invention.
- (3) **SUCRERIE.** [...] Ce mot et tous les autres termes techniques de l'industrie du sucre d'érable [...] ne sont pas dans les dictionnaires [...]. Comment la France pouvait-elle nous transmettre la langue d'une industrie qui n'existe pas chez elle, dont elle n'a pas la moindre idée ? N'est-ce pas à nous plutôt de lui fournir cette langue, et ne doit-elle pas en enrichir son dictionnaire ?

Dans la préface de son *Dictionnaire canadien-français* (1894), où il se situe nettement dans le prolongement de Dunn, Sylva Clapin s'en prend à ceux qui voudraient débarrasser ce qu'ils appellent le jargon canadien [...] « non seulement des canadianismes proprement dits [c'est-à-dire des mots créés au Canada], mais aussi de tous les vieux mots venus de France et qui n'ont que le tort de ne plus être habillés à la dernière mode » :

En un mot, le rêve de ces novateurs serait de faire, du langage des Français d'Amérique, un décalque aussi exact que possible de la langue de la bonne société moderne en France, surtout de celle de la bonne société de Paris. [...] dans l'ardeur du combat, ces puristes ont dépassé le but et sont allés trop loin. En effet, s'il est indéniable que nous y gagnions à élaguer notre langage courant d'une foule d'expressions impropres et vicieuses, en grande partie tirées de l'anglais, il n'est pas moins évident, d'un autre côté, que nous serions les perdants à laisser tomber dans l'oubli un grand nombre de mots, qu'on ne trouve pas, il est vrai, dans le *Dictionnaire de l'Académie*, mais qui n'en sont pas moins, pour cela, essentiellement corrects au point de vue du génie de la langue et de la grammaire¹⁴.

Contrairement à Dunn, Clapin évite les commentaires dépréciatifs ou mélioratifs, donnant ainsi le premier exemple d'une description lexicographique objective. Il se contente de livrer à ses lecteurs l'information susceptible d'éclairer leurs propres choix.

Le projet collectif de la Société du parler français au Canada

Une trentaine d'années plus tard, la Société du parler français au Canada (SPFC) affiche une position similaire dans la préface de son *Glossaire* : « Nous n'entendons

